



A vos cultures

N° 6 – 22 mars 2017

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°6.

A RETENIR :

Colza :

Charançon de la tige du colza: la protection doit être en place

Méligèthes : poursuivre la surveillance jusqu'au stade F1.

Céréales : jaunissement des céréales lié à un manque de précipitations.

Le complexe parasitaire se met en place, démarrer la surveillance.

COLZA

90% des parcelles du réseau sont comprises entre les stades D2 (inflorescence principale dégagée) et E (boutons séparés), une parcelle du réseau atteint le stade F1 (floraison).

CHARANCON DE LA TIGE :

Dix parcelles sur dix-neuf observées font état de captures, comprises entre 1 et 10 individus. Pour les parcelles ayant atteint le stade E le risque est maintenant faible. Pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade E maintenir la surveillance. En cas de captures significatives nécessitant une intervention opter pour un produit efficace sur charançon et sur méligèthes (voir paragraphe méligèthes).



MELIGHETES :

Repérées dans dix-sept parcelles sur dix-sept, le modèle proPlan expert estime que 65% du vol est réalisé. Surveillez vos cuvettes jaunes afin de repérer l'arrivée des méligèthes dans vos parcelles. Rappel : les captures en cuvettes jaunes ne sont qu'un indicateur de présence et non de risque de nuisibilité, seuls les comptages sur plantes permettent d'apprécier le risque sur vos parcelles.

La période de risque démarrant au stade D1 (boutons accolés), il est désormais indispensable de surveiller vos parcelles. Au vu des conditions météo de ces derniers jours favorables au vol du ravageur, il a été observé des méligèthes sur 50 % des plantes, il est nécessaire de faire des comptages rigoureux dans vos parcelles.

Les parcelles rentrant en floraison sont désormais hors de danger, nous vous rappelons qu'à partir de ce stade les méligèthes sont utiles à la pollinisation.

Rappel des seuils :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir les populations à un niveau tolérable pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum. Les conditions météorologiques annoncées sont propices à une floraison rapide des colzas.

A ce jour, quelques interventions ponctuelles ont été réalisées sur des parcelles tardives, stressées ou peu développées. Continuer les comptages jusqu'à floraison.

Attention, nous vous rappelons que dans les situations où les attaques de méligèthes sont habituellement modérées, l'association d'une variété haute et très précoce à floraison en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt peut permettre de rester en deçà des seuils d'intervention. Cette variété haute et très précoce sera en effet plus attractive pour les méligèthes.

Pour les situations (parcelles abritées, bien exposées) où les comptages de méligèthes dépasseraient les seuils indiqués ci-dessus, prévoir d'intervenir avec :

PLENUM 50 WG 0.15kg (pymétozine 500g/kg) environ 15 €

TREBON 30 EC 0.2 litre (étofenprox 287.5g/l) environ 13 € efficace également sur charançon de la tige du colza pour les parcelles où le traitement n'aurait pas encore été fait

MAVRIK FLO 0.2 litre (tau fluvalinate 240g/l) environ 12 €.

Ces deux dernières spécialités possèdent la mention abeille et sont donc autorisées avec présence de fleurs dans la culture en dehors des heures de présence des abeilles

CEREALES

A ce jour, nous avons beaucoup de remontées de parcelles qui jaunissent, nous pensons que cela est dû au manque de précipitations qui ne permet pas aux céréales de bénéficier des derniers apports d'azote et de soufre. Ces jaunissements devraient disparaître dès le retour des pluies, à suivre...

BLE :

Les blés semés début octobre sont à épi 1 cm, dans les autres situations les stades vont de début à fin tallage.

Le premier bilan réalisé sur les maladies du pied confirme les prévisions du modèle TOP, à savoir un risque climatique de niveau faible. Les prévisions de ce modèle doivent être complétées par l'évaluation du risque agronomique pour chaque parcelle à l'aide de la grille de risque piétin verse disponible sur le site d'Arvalis (suivre le lien sur le BSV de cette semaine) puis à partir du stade épi 1 cm par une vérification visuelle sur plantes. Le risque piétin verse étant avéré à partir de 30% de pieds porteurs.

Pour les maladies du feuillage, la présence de septoriose sur F3 et F4 du moment est signalée sur les semis précoces. Nous vous rappelons qu'avant le stade deux nœuds la nuisibilité exercée par la septoriose est négligeable.

Pas de signalement de rouille jaune pour ce début de printemps.

ORGE :

Les semis précoces s'approchent du stade un nœud, mais pour l'instant les parcelles du réseau sont entre fin tallage et épis 1 cm.

L'ensemble des maladies de l'orge : helminthosporiose, oïdium, rhynchosporiose et rouille naine sont ponctuellement signalées. La rouille jaune quant à elle n'est pas signalée.

TRITICALE :

Les triticales sont entre fin tallage et épis 1cm.

Pas ou peu de maladie pour l'instant. Il est fait mention dans le BSV de cette semaine de présence de fusariose sur tige dans une parcelle et d'aucunes maladies foliaires.

Pour l'instant aucune intervention n'est à prévoir sur céréales. Démarrer la surveillance et les premières notations sur l'ensemble des céréales.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

*avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"*